

[Français]

Au sujet de la dimension des exploitations agricoles qui ont bénéficié de crédit en vertu de la loi, il est à noter qu'environ 70 p. 100 de tous les prêts ont été consentis à des fermes dont l'actif total était inférieur à \$150,000. Un peu moins de 7 p. 100 des prêts ont été accordés à des exploitations dont l'actif total s'élevait à \$250,000 ou plus. Ce dernier groupe incluait de nombreuses fermes qui étaient possédées et exploitées par deux familles agricoles ou plus.

Âge des emprunteurs

Le nombre de jeunes agriculteurs qui ont reçu des prêts en vertu de cette loi au cours de l'exercice terminé affiche une augmentation considérable comme en fait foi le présent rapport. Le nombre de prêts consentis à des agriculteurs de moins de 25 ans est passé de 12.4 p. 100 qu'il était en 1972-1973, à 15.6 p. 100 en 1973-1974. Au cours de la même période, le nombre de prêts consentis aux agriculteurs de moins de 35 ans passait d'environ 41 p. 100 à près de 46 p. 100. Il importe cependant de noter que le nombre de jeunes agriculteurs qui ont obtenu du crédit est passé de 2,072 qu'il était en 1972-1973, à 3,777, ce qui représente une augmentation de plus de 82 p. 100.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre. L'heure réservée à l'étude des mesures d'initiative parlementaire est maintenant écoulée. Je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 8 heures ce soir.

(La séance est suspendue à 6 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI NATIONALE SUR L'HABITATION

MESURE MODIFICATIVE PRÉVOYANT LE MONTANT GLOBAL DES PRÊTS ASSURÉS, L'AUGMENTATION DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ, ETC.

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Danson: Que le bill C-46, tenant à modifier la loi nationale sur l'habitation, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Madame l'Orateur, quand la Chambre a interrompu ses travaux à 5 heures, j'étais en train d'entretenir le ministre, par votre intermédiaire, de ce que je pense de son bill et de lui dire jusqu'à quel point je suis déçu que même s'il vient d'une région urbaine, il ait fait preuve d'un tel manque d'imagination, d'innovation et de créativité.

L'autre jour, je lisais un article du *Spectator* de Hamilton signé de M. Guy Demarino. Comme l'annonçait le titre, il était question de palais à des prix de chaumière. L'auteur demandait alors au ministre s'il n'était pas temps de réorienter tout le programme d'habitation puisque le peuple canadien était maintenant plus exigeant dans ce domaine. Je me permets de citer l'article qui dit ceci:

Il avoue qu'il aime bien «le rêve canadien». Une maison unifamiliale, quatre chambres, deux salles de bain, garage, salle de jeux, une maison

L'habitation—Loi

avec tous les services sur un terrain bien planté d'arbres. Mais ces normes sont trop élevées, a-t-il déclaré, lors d'une récente entrevue, ajoutant: «Ce rêve est maintenant hors de nos moyens.»

Je répète que le ministre a déclaré que les Canadiens n'ont pas les moyens de poursuivre ce rêve, mais par le bill C-46, il leur permet encore de rêver. Il sait que le prix des maisons n'est pas à la portée de la grande majorité des Canadiens qui ont besoin d'un logement convenable. Il n'est pas question des riches qui peuvent se permettre des maisons de \$60,000 ou \$110,000, il est question de ceux qui ont besoin de logement. D'ailleurs, sachant que le rêve, ne peut être réalisé, le ministre se présente devant la chambre avec le bill C-46 pour le perpétuer.

Voilà qui est déplorable pour la grande majorité des Canadiens. Non seulement ont-ils besoin de se loger, mais encore de se protéger contre les risques que présente l'environnement. Tout comme le gouvernement Trudeau, les coûts du logement échappent à toute contrainte. Le gouvernement Trudeau, à cause de son manque de politique et d'orientation et des excuses qu'il donne au lieu de s'occuper activement de réduire les prix, notamment celui des terrains, est le grand responsable de la crise actuelle du logement. Même si la pénurie de logements est un des problèmes les plus urgents qui se posent pour la plupart des Canadiens aujourd'hui, le gouvernement fédéral n'a pas fait grand-chose pour réduire les coûts ou pour loger convenablement à un prix que peuvent payer ceux qui ont justement besoin d'un abri.

Cette mesure législative est destinée entre autres, à attirer les capitaux privés vers les programmes fédéraux de logement. Dans le contexte inflationniste d'aujourd'hui, les propositions que comporte cette mesure ne permettront guère de réduire les coûts toujours croissants liés à l'achat et à l'entretien d'une maison. Il devient de plus en plus évident que les programmes gouvernementaux destinés à faciliter l'acquisition d'une maison sont voués à l'échec dans le contexte de l'ensemble de la stratégie économique du gouvernement fédéral. Je voudrais vous en donner quelques exemples.

Je me reporte à un article paru dans le *Globe and Mail* du 18 janvier 1975. A ce moment-là, le ministre essayait d'obtenir des pétrodollars arabes pour financer les programmes de logement. Dans sa sagesse, il a mentionné que l'un des meilleurs programmes qu'il avait mis sur pied auparavant, le bill sur le financement des hypothèques, n'avait pas atteint son but. Peut-être vais-je trop loin, mais permettez-moi de citer un extrait de l'article paru dans le *Globe and Mail* du 18 janvier; et qui dit ceci:

Un bill gouvernemental sur le financement des hypothèques créant des sociétés à cette fin a été approuvé il y a 18 mois. M. Danson croit cependant qu'on n'a pas fondé assez de ces sociétés.

Seulement six sociétés de financement hypothécaire ont reçu un permis pour établir un fonds hypothécaire aux termes de la loi, selon des sources du ministère des Finances. Une seule d'entre elles est en activité.

J'espère que cette société se trouve à Hamilton. C'est la preuve que le ministre a raté le point essentiel, soit que le climat économique s'oppose au succès de ses programmes de logement. A mon avis ils sont tous voués à l'échec. Le ministre a commodément oublié les hausses du coût des terrains disponibles, de la main-d'œuvre et des matériaux de construction, qui ont toutes été astronomiques ces dernières années. Tous ces facteurs mettent sérieusement en doute l'efficacité de tout programme de logement, sans une politique anti-inflationniste d'initiative fédérale. C'est mon principal argument.

Aucun programme de logement du ministre ne peut réussir avant la présentation du plan d'urgence dont nous